

# « Le jeu de Loï. »

- Durée : 1h00 – 2h00
- Tranche d'âge : 6 – 13 ans

A l'aide d'un plateau de jeu semblable au jeu de l'oie et de questions ou d'épreuves semblables au jeu Cranium, les jeunes découvrent le contenu de **la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant**.

Une manière amusante et ludique de découvrir les différents droits des enfants et d'être sensibilisé au non-respect de ces droits dans certains pays.

*« A l'aide de pâte à modeler, sculpte une des technologies actuelles qui favorise la liberté d'expression »;*

*« Vrai ou faux ? » L'enfant capable de discernement a le droit d'exprimer son opinion sur toute question l'intéressant ;*

*« Mime l'expression suivante : les droits de la défense. Tu peux te faire aider de 1 ou 2 personne(s) pour ta mise en scène » ;*

*« Dessine 3 améliorations mises en place, l'une pour malvoyant, l'autre pour malentendant, et enfin pour non-parlant » ; ...*

